

Compte-rendu de la réunion plénière « Fête des associations » du Conseil des associations

Mardi 12 avril 2011 - 18h00

Salle du Conseil municipal - Hôtel de Ville

Représentants associatifs :

Notre Dame des Nations
MJC ETOILE
Cinquième ART
REPONSE
Société d'Astronomie
N'Doumbé Land
Vandœuvre Animation
Centre culturel des alevis
Accès réussite
AFPS
Angelina
Amis de Poas
Différences et Découvertes
Banque Alimentaire
Amitiés Franco-portugaise
UFAL
Club Arlequin
Centre Equestre Drouot
MJC Lorraine
Banque Alimentaire
Chats sans toits
AVEC
VNVB
AAAHV
SERVAPRO
Karaté Club Brichambeau
AEIM
1er compagnie de Tir à l'Arc
ASEEV
Scouts et guides de France
ECCLORE
CCAM

Amicale des gabonais de Nancy
Epicerie Solidaire
Bien Vieillir à Vandœuvre
Tricot Couture Service
CLCV Vandœuvre
Majorette Twilings
SOS Amitié Nancy- Lorraine
Les restaurants du coeur
Association Symphonie
Club de Lutte BORZ
Ark en CIEL
Orchestre D'harmonie de Vandœuvre
AREMIG
ASP Accompagner
ADEFAN
USV handisport
ALIRAS
Symphonie
Lorraine d'aide aux diabétiques
Secours populaire Français
ASDEV
Village 1900 Xarondal
France Bénévolat
FNATH Nancy
Vandœuvre Echecs
Bibliothèque pour Tous
Les Amazones
Domaine du Charmois
Pierres et Patrimoine Vandopériens
Secours Catholique
CDJ
La Bergabelle

Elu(s) : Azzam CHEIKH (Délégué aux associations), Régine KOMOROWSKI (Adjointe au social) et Bernadette NASSOY (Délégué à l'handicap)

Service de la Ville : Service vie associative

Excusé(e)s : Adayi, Khamsa, Trans'culture, Vivre dans la ville et ATMF.

Plusieurs points sont à l'ordre du jour :

- Introduction générale par M. Cheikh.
- Présentation des membres de l'Atelier « Animation Vie associative » et du travail réalisé par les référents de l'atelier,
- Organisation de la Fête,
- Questions diverses.

1) Introduction

Dans un premier temps, M. Cheikh rappelle le rôle du Conseil des Associations. Il émane d'une volonté commune des associations et de la Ville afin de développer davantage la vie associative. Il est composé de cinq ateliers, dont l'atelier Animation de la Vie Associative chargé de travailler à l'organisation de la Fête des Associations.

Présentation des membres de l'Atelier « Animation Vie associative » :

UFAL, MJC Lorraine et Bergabelle (Réfèrent), MJC Nomade, MJC ETOILE, ADAYI, Khamsa, D'Hier à Demain, REPONSE, Vivre Dans la Ville, N'doumbé Land, Trans'Culture, Cinquième Art, Société Lorraine d'Astronomie et Centre culturel des Alevis.

Présentation de la Fête des Associations 2011 :

La Fête des associations se déroulera le Dimanche 26 Juin 2010, à partir de 10h, au Parc Richard Pouille. Le thème retenu pour cette édition est : « Les Solidarités ».

Présentation du travail réalisé par l'atelier « Animation » :

Les objectifs de l'édition précédente ont été repris pour cette Fête des Associations :

1. Promouvoir les associations
2. Comment présenter les nouvelles associations
3. Attirer les habitants
4. Rendre la Fête conviviale
5. Mettre en réseau les associations
6. Faire la fête
7. Promouvoir la Ville
8. Débattre
9. S'impliquer dans la vie associative

2) L'organisation :

Comme l'an passé, aucun concert ne sera prévu pour cette année, l'objectif de la Fête étant la présentation et la promotion des Associations.

Quatre chapiteaux seront mis en place pour les animations proposées et chacun aura une thématique.

Nouveauté cette année, une yourte sera dédiée aux contes. L'idée est de rendre la Fête dynamique et d'éviter les pertes de temps entre chaque représentation du fait des installations de matériel.

Davantage de stands individuels seront mis en place pour les associations et disposés en « Village » avec des ruelles. La mixité des associations sera privilégiée mais, sous conditions, possibilité de regrouper certaines associations à proximité.

Une charte d'engagements a été élaborée et chaque association est invitée à lire et à accepter cette charte pour sa participation à cette manifestation. Elle sera prochainement en ligne et téléchargeable sur le site web du Conseil des Associations. Il est demandé à ce que chaque association respecte la charte d'engagements et l'uniformité des stands (par exemple : par de banderoles affichant ses opinions politiques, religieuses, etc...) à l'intérieur comme à l'extérieur de ceux-ci. Un comité d'éthique veillera au bon respect de la charte.

La vente dans les stands

Pour cette année, la vente dans les stands sera autorisée sous certaines conditions. Il sera uniquement possible de vendre les produits fabriqués par les associations, afin d'éviter que la fête ne devienne une fête commerciale. Avant toute vente, il est conseillé de se rapprocher du service Vie Associative ou des membres de l'atelier pour savoir si la vente de tel ou tel produit est autorisée.

Par ailleurs, la restauration sera exclusivement assurée par Vandoeuvre Animation, qui proposera des prix attractifs.

La fiche de renseignement

Comme l'an passé, une fiche de renseignements est distribuée aux associations dans l'objectif de recenser les besoins en matériels et animations. Cette fiche est à retourner au service Vie associative avant le 16 Mai 2011.

Remarque :

- les attentes sur l'emplacement du stand des associations seront prises en compte et une conciliation sera possible,
- la mise à disposition de matériel est limitée pour chaque association. Sous conditions, davantage de matériel pourra être mis à disposition sous réserve des disponibilités.

3) Questions diverses :

- La question des animations : elles seront limitées à 15 minutes par animation. L'objectif est de permettre à toutes les associations de présenter leurs activités et de diversifier le type d'animation.
- Sur la plaquette d'information, la liste des associations présentes sur la fête sera jointe mais il n'est pas possible d'y mettre leur emplacement sur le site, des changements de dernières minutes pouvant avoir lieu.
- Il est demandé à ce que chacun respecte l'heure de fermeture des stands.

L'association Centre Equestre Drouot souhaite proposer des balades à poneys. Cette question sera réétudiée en atelier pour sa réalisation. Il est impératif de contacter le service espaces verts pour prévoir son circuit de la balade et de mettre en place un système de roulement pour les enfants.

4) Conclusion :

La réunion se termine par la présentation de l'affiche du site web du conseil des associations. Chaque association désirant faire partie du conseil des associations et des ateliers, peut trouver ces informations sur le site www.associations-vandoeuvre.fr et télécharger la charte du conseil des associations pour être intégrée.

Prochainement, l'affiche de la Fête des associations 2011 sera mise en ligne sur le site web, de même que la fiche de renseignements et la charte d'engagements, téléchargeables. Chaque association disposant d'un site web est invitée à diffuser l'affiche à ses contacts.

Enfin, un pot d'amitié est ensuite partagé.